

pour la petite cérémonie, dit l'argousin en sortant, tout joyeux de retrouver son captif évadé.

C'était bien le fugitif, qui arrêté par les gens de la côte, était ramené à la galère, où son retour donnait droit à une prime de six pistoles pour ses capteurs.

Ce que le comite appelait la petite cérémonie était une épouvantable pénalité.

Tout évadé repris était d'abord mené devant le commandant suprême de la galère dont il faisait partie. En présence du capitaine, le comite réclama le prisonnier, en jurant sur l'Évangile ouvert qu'il appartenait à la chiourme. Une fois l'homme à lui rendu, il le faisait conduire au banc qu'il avait déserté, et l'armurier lui rivait au pied une chaîne d'un poids trois fois plus lourd que celle brisée dans l'évasion.

Puis, aussitôt rattaché, on lui coupait le nez et les oreilles, et l'armurier appliquait un fer rouge sur les plaies vives. Dans un des douloureux soubressauts que causait la cautérisation du nez, il n'était pas rare que le fer rouge éborgnât aussi le malheureux.

À la suite de cette horrible torture, trois heures de convalescence lui étaient accordées avant qu'il reprit son service à la rame.

Après une absence de cinq minutes, le comite, aidé d'un camarade, reparut devant M. de Vivonne, traînant après lui son prisonnier, aux bras liés derrière le dos, aux pieds entravés par une corde qui ne lui permettait que de courtes enjambées.

De taille moyenne, mais bien découplé, le galérien était un garçon de dix-huit ans auquel on en aurait facilement donné vingt-cinq, tant la misère, la fatigue et le vice avaient vuilli son visage.

La ruse, l'énergie, l'audace qui se lisaient dans ses yeux prouvaient combien la justice avait eu raison d'écarter du sein de la société ce précoce et dangereux scélérat.

Bien qu'il eût l'horrible obstinant qui allait punir son évasion, nulle crainte ne troublait son regard et ne faisait chanceler sa marche. Insouciant en apparence, il avait saisi le chef argousin qui se représentait devant M. de Vivonne pour, suivant l'usage, réclamer son prisonnier, la main sur l'Évangile.

Si l'on tient à savoir la raison de ce serment prêtés à un chef pour lui attester que tel homme faisait partie du bâtiment qu'il commandait et que, par conséquent, devait connaître, nous dirons qu'un capitaine de galère, restât-il vingt ans à son bord, ne voyait jamais le visage des galériens.

En voici la raison.

Le capitaine restait toujours sur la poupe du navire, alors appelée carosse de poupe. Or, l'énorme poids des rames nécessitait une manœuvre contraire à celle employée aujourd'hui pour les légers avirons. Quand la rame plouagée devait fendre l'eau, les cinq rameurs, s'arc-boutant sur une pédale, la poussaient devant eux, puis posaient le genou dessus pour la faire émerger, et alors se renversaient en arrière, sur le banc, afin de la ramener à plonger.

Cette nage, opposée à celle que nous connaissons, plaquait ainsi le rameur dans un sens différent de celui actuellement adopté, c'est-à-dire qu'il faisait face à la proue.

Le commandant d'une galère ne voyait donc jamais que le dos des galériens, qui grouillaient à ses pieds dans une sorte de fosse en contre-bas du carosse de poupe.

Quand les deux hommes étaient entrés, le Gros-Croqué achevait de siroter un énorme gobelet d'eau de Dantzig à la glace, dont il faisait suivre chacun de ses repas.

Donc, le nez et le coude en l'air, de Vivonne — renversé sur ce même fauteuil qu'il faisait monter sur la rambade les jours de bataille, car il dirigeait toujours le combat tête nue, tranquillement assis, au lieu du casque et de la cuirasse, répétant qu'il n'était pas nécessaire de se mettre en sueur pour recevoir un boulet ; M. de Vivonne, disons-nous, en voyant entrer le galérien, resta si surpris qu'il demeura un instant le nez dans son gobelet vide.

— Par Sardanapale ! se dit-il, où donc ai-je vu cette figure-là ?

Le comite attendait respectueusement que le duo eût fini de boire, tout en s'étonnant qu'un gobelet dont le fond regardait si bien le ciel pût encore contenir une goutte de liquide.

Mais tout à son étonnement, de Vivonne ne songeait nullement à l'excentricité de sa posture et continuait à réfléchir dans son gobelet.

— Non, pensait-il, je ne connais pas un pareil gredin... mais il me rappelle je ne sais plus trop quelle ancienne figure de ma connaissance avec laquelle ce scélérat doit avoir une ressemblance.

Et le Gros-Croqué, fort intrigué, restait le coude en l'air.

— Est-ce qu'il veut avaler sa timbale ? se demandait le comite, qui, droit devant son chef, n'osait troubler le duo en son silence.

Ce fut le galérien qui, en voyant ce nez à demeure sous le gobelet d'argent, eut la monstrueuse hardiesse d'interrompre la scène muette par un formidable éclat de rire qui découvrit ses dents blanches.

Le comite pâlit devant une pareille impudence qui allait soulever chez de Vivonne une colère dont quelques éclats retomberaient sur lui.

Mais il n'en fut rien, car, au même moment, le Gros-Croqué reposait vivement sa timbale sur la table, en s'écriant à mi-voix du ton satisfait d'un homme qui a rattrapé un souvenir en fuite :

— J'y suis !

Le rire du galérien avait donné à sa bouche un certain rictus qui, sans doute par analogie, avait ravivé la mémoire du duo, en précisant le portrait cherché.

Et, tout en dévisageant le jeune condamné, de Vivonne se disait :

— Oui, j'y suis. Je fais maintenant à qui ce vaurion ressemble... Par Vénus ? c'est à la commère Briche... dans sa jeunesse !

Le comite n'était pas au bout de ses étonnements. Après avoir déjà vu le duo laisser passer impuissant l'éclat de rire, il tomba de son haut en entendant le général des galères de France, qui n'avait jamais adressé la parole à un forçat, demander au prisonnier :

— Quel âge as-tu, drôle ?

— Dix-huit ans.

— Quel est ton nom ?

— Lundi.

M. de Vivonne crut avoir mal entendu et se le fit répéter.

— Oui, Lundi, reedit le jeune homme ; ce nom m'a été donné par les gens qui m'ont élevé, après m'avoir ramassé... un lundi... dans un fossé où j'avais été abandonné, aux environs de Chartres.

— Et que sont devenus ceux qui t'avaient recueilli ? demanda vivement le duo, que ces réponses paraissaient avoir subitement intéressé.

— Ils sont morts ! dit le galérien d'une voix rauque.

Le comite interrompit l'interrogatoire.

— Si monseigneur le permet, je lui apprendrai un détail :